

<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article452>



Pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur

- ETUDIANT.E.S - Etudiants étrangers -

Accueil > Thématiques > Enseignement supérieur

Fusillé le 28/10/2020

Sommaire

- Commencer ses études supérieures en France
- Poursuivre ses études supérieures en France
- Admission préalable (DAP) : dossier blanc ou dossier vert
- Titres de référence
- Résidents de la Syrie
- Voir aussi

Étudiants étrangers : inscriptions dans l'enseignement supérieur français



Date de mise en ligne : vendredi 14 janvier 2022

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

Pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur français, les conditions d'admission sont différentes selon votre nationalité, votre pays de résidence, votre diplôme étranger de fin d'études secondaires et la nature des études visées.

Si vous êtes étranger ou si vous êtes français non titulaire du baccalauréat français ou du baccalauréat européen, cette rubrique vous concerne

- <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/etudiants-etrangers-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur-francais-46508>

Accueil > Thématiques > Enseignement supérieur

Publié le 28/10/2020

Sommaire

- Commencer ses études supérieures en France
- Poursuivre ses études supérieures en France
- Admission préalable (DAP) : dossier blanc ou dossier vert
- Textes de référence
- Résidents de la Syrie
- Voir aussi

Étudiants étrangers : inscriptions dans l'enseignement supérieur français

